Table des matières

I L'entreprise vue de l'extérieur **2**

1 Le secteur d'activité **3**
1.1 Classification de Colin CLARK 3
1.2 Classification INSEE 4

2 Les critères de dimension **5**
2.1 Les effectifs 5
2.2 Le chiffre d'affaire 6
2.3 Les bénéfices 8
2.4 Les pertes 8
2.5 La rentabilité 8
2.6 Les investissements 9

3 Les critères juridiques **9**
3.1 Le secteur privé 9
3.2 Le secteur coopératif 10
3.3 Le secteur public 10

Première partie

L'entreprise vue de l'extérieur

GF - C1

Après avoir caractérisé une activité commerciale, le mot *entreprise* s'étend aux manufactures pendant la révolution industrielle puis à l'agriculture et même aux activités clandestines illicites. Dans ce cours, on utilisera ce mot pour parler d'une activit licite commerciale ou industrielle.

5 caractéristiques :

i - Autonomie de décision souvent le siège social.
ii - Mise en commun d'éléments humains ou financiers ou techniques.
iii - Un but Production d'automobiles ou services.
iv - Un mobile faire du profit ou promotion sociale, etc.
v - Le temps volontée de pérennité.

En France on dénombre environ **3 000 000** d'entreprises.

Les autres intervenants : l'entreprise est plongée dans un espace dans lequel il faut tenir compte des agrégats suivants qui interfèrent avec l'agrégat d'entreprises :

- les assurances
- les banques
- les ménages (dont les professions libérales)
- l'administration publique
- l'administration privée
- le reste du monde

Les échanges : entre tous ces agrégats, il existe deux types d'échanges :

- flux réels
- flux financiers

Les éléments perturbateurs : (liste non exhaustive)

- environnement politique
- environnement climatique
- environnement économique
- environnement social
- environnement écologique

– environnement technologique
– environnement culturel [1] [2] [3]
– environnement juridique [4] [5]
– environnement botanique [6]

Ces facteurs influencent le système économique (= intervenants + échanges).

Les critères de classement : (liste non exhaustive)
l'agrégat d'entreprise doit être morcellé pour que l'on puisse plus facilement trier les différentes entreprises qui le consituent. On peut classer les entreprises selon les critères suivants :

– les effectifs
– le chiffre d'affaire
– le secteur d'activité
– le capital
– le statut juridique

1 Le secteur d'activité

1.1 Classification de Colin CLARK

La segmentation de base en trois secteurs est dûe à l'australien Colin Clark.

Secteur I	Agriculture, chasse, pêche, cueillette...
Secteur II	Industrie
Secteur III	Services

• Valeur ajoutée d'un pays :
Total de la production d'une entreprise otée des coûts nécessaires à cette production.

• PIB et PIB/habitant :
Somme des valeurs ajoutées des entreprises d'un pays. On peut le ramener à un habitant.

1. une entreprise pharmaceutique ayant réalisé une publicité en trois panneaux n'a pas pensé à la lecture orientale de droite à gauche, le médicament avait l'air de rendre malade.
2. l'entreprise lotus a raté l'exportation en Afrique d'un film publicitaire occidental représentant un enfant blanc courant dans un grand couloir.
3. dans la publicité du déodorant impulse en Afrique un homme offrait des fleurs à une femme signifiant qu'il voulait sa mort proche.
4. une fabrique d'assiettes à Limoges à voulu créer un modèle destiné aux USA en utilisant un grès qui y était interdit à la consommation.
5. un vendeur européen de poupées fées a eu des problèmes dans l'Ohio car un concurrent lui a intenté un procès en ressortant une loi interdisant l'introduction de fées dans cet état.
6. un menuisier spécialiste du chêne s'est reconvertit dans un autre bois exotique du même type mais moins cher pour concurrencer Ikea et Habitat.

Voici la répartition des richesses du pays dans les trois secteurs d'activité en France en 2000.

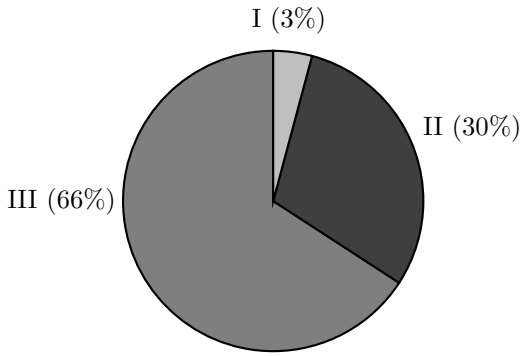

La répartition des actifs dans ces trois secteurs a fortement évolué au cours des dernières génértations comme le montrent ces statistiques :

Année	**I**	**II**	**III**
2000	4	26	70
1980	9	36	55
1960	15	38	47

Aujourd'hui, on parle aussi d'un nouveau secteur qui s'est greffé à ce classement : le secteur IV des entreprises de l'information. Il reste cependant mmal défini et n'est pas toujours utilisé.

1.2 Classification INSEE

La classification INSEE est plus précise et répartit les entreprises en 16 secteurs de base. Elle se ramifie ensuite en 72 branches d'activité. Voici les 16 secteurs :

- Agriculture, pêche, silviculture
- Industries agro-alimentaires
- Energie, mines, gaz
- Industrie de biens intermédiaires
- Industrie de biens d'équipement
- Industrie automobile
- Industrie de biens de consommation
- Construction (ex BTP)
- Commerces
- Transports
- Activités financières
- Activités immobilières
- Services aux entreprises

– Services aux particuliers
– Education, culture, santé, social
– Administration

2 Les critères de dimension

2.1 Les effectifs

Il existe une répartition des entreprises en fonction des salariés. Voici celle-ci en fonction du syndicat considéré (PME ou PMI). On donne aussi le pourcentage de ces entreprises.

PME	**PMI**	**type**	**PME**
$x < 10$	$x < 20$	Petite entreprise	98%
$10 \leqslant x \leqslant 500$	$20 \leqslant x \leqslant 500$	Moyenne entreprise	2%
$x > 500$	$x > 500$	Grande entreprise	ε

Cet indicateur doit être recoupé avec le premier critère (secteur d'activité) pour que la donnée de l'effectif soit pertinente. En effet, celui n'aura pas la même signification dans le secteur de la sidérurgie et dans la publicité.

1	Carrefour	320 000
2	La Poste	300 000
3	Sodexho	290 000
4	Vivendi	290 000
5	SNCF	210 000
6	France Télécom	130 000

FIG. 1 – *Les entreprises françaises employant le plus grand effectif en 2000*

1	Wal Mark	1 250 000
2	Sinopec	1 200 000
3	State Power	1 150 000
4	US Postal	800 000
5	Daimler Benz	480 000

FIG. 2 – *Le classement mondial des entreprises au plus grand effectif en 2000*

2.2 Le chiffre d'affaire

1	Total Fina Elf	115 MM€
2	PSA	45 MM€
3	Vivendi	45 MM€
4	Renault	44 MM€
5	EDF	39 MM€
6	Suez	37 MM€
7	France Télécom	36 MM€

FIG. 3 – *Le classement des industries/services français au plus gros CA en 2000*

1	Carrefour	65 MM€
2	Groupement des mousquetaires	35 MM€
3	Pinault Printemps Redoute	45 MM€
4	Leclerc	44 MM€
5	Auchan	39 MM€

FIG. 4 – *Le classement des commerces français au plus gros CA en 2000*

1	BNP Paribas	16 MM€
2	Crédit Agricole	15 MM€
3	Société Générale	14 MM€
4	Crédit Lyonnais	7 MM€
5	CIC Crédit mutuel	7 MM€

FIG. 5 – *Classement des banques en 2000 selon le produit net bancaire (le CA pour une banque n'existant pas)*

1	AXA	80 MM€
2	CNP	18 MM€
3	AGF	16 MM€
4	GAN	14 MM€

FIG. 6 – *Classement des assurances en 2000 selon le montant des primes versées (le CA pour une compagnie d'assurance n'existant pas)*

Pourquoi les entreprises essayent-elles toujours de s'agrandir ? On distingue quatre raisons principales :

- permet l'économie d'échelle donc la compétitivité
- un gros chiffre d'affaire freine la concurrence potentielle
- permet plus de liberté comme une main d'oeuvre bon marché

1	Exxon Mobil	190 MM€
2	Wal Marl	175 MM€
3	Ford	170 MM€
4	General Motors	170 MM€
5	Daimler Benz	162 MM€
6	Royal Dutch Shell	135 MM€
7	British Petroleum	130 MM€
8	General Electrics	120 MM€
9	Mitsubishi	118 MM€
10	Total Fina Elf	115 MM€

FIG. 7 – *Classement mondial du plus gros CA en 2000*

– permet la lutte contre la spéculation monétaire

Cependant, cette diversiiication des activités peut aussi fragiliser l'entreprise : L'éparpillement des activités de Vivendi, auparavant concentrée sur le marché de la distribution d'eau, l'a fortement handicapée.

De quelle façon peut-on agrandir son entreprise ?

– par des investisement de bénéfices dans la société au lieu de les redistribuer aux actionnaires (croissance douce).
– par fusion et absorption d'autres entreprises :
  – Concentration horizontale pour obtenir un monopôle [7]
  – Concentration verticale pour maîtriser la chaîne de production
  – Conglomérat comme Vivendi

7. si on a deux concurrents sur un type de marché, on parle de Duopôle, sinon d'Oligopôle. Dans le cas où on a un/deux/plusieurs clients sur un marché (souvent l'état), on parle de Monopsone/Duopsone/Oligopsone. Un marché ouvert est donc Oligopôle et Oligopsone.

2.3 Les bénéfices

1	Total Fina Elf	7.4 MM€
2	BNP Paribas	4 MM€
3	AXA	4 MM€
4	France Télécom	3 MM€

FIG. 8 – *Statistiques 2000 toutes catégories en France*

2.4 Les pertes

1	Orange	1.7 MM€
2	Charbonnage de France	1 MM€
3	Bouygues	
4	Bull	0.5 MM€
4	SNCF	0.3 MM€
4	Usinor	0.1 MM€

FIG. 9 – *Statistiques 2000 toutes catégories en France*

2.5 La rentabilité

En rapportant le bénéfice au chiffre d'affaire, on retrouve dans le classement plutôt de moyennes entreprises :

1	Bensocker	70%
2	B.R.G.M	45%
3	Hennessy	40%
	⋮	
6	Delmas	
	⋮	
8	Dassault Systèmes	

FIG. 10 – *Statistiques 2000 toutes catégories en France*

2.6 Les investissements

On retrouve dans ce classement les grandes entreprises :

1	France Télécom	14 MM€
2	Suez	
3	Renault	

FIG. 11 – *Statistiques 2000 toutes catégories en France*

3 Les critères juridiques

On peut faire une segmentation en trois catégories d'entreprises, à partir d'un point de vue juridique. Ainsi on retrouve :

- Secteur privé
- Secteur coopératif
- Secyeur public

3.1 Le secteur privé

On y retrouve deux catégories d'entrprises :

Entreprises individuelles elles sont très rapides à créer mais comportent d'énormes risques en cas de faillite puisque dans ce cas celle-ci sera comblée par les biens personnels et familiaux.

Entreprises sociétaires dans ce type d'entreprise moins risqué, on distingue deux sous-catégories : les sociétés de personnes et les sociétés de capitaux :

Sociétés de personnes (société en nom collectif / société en commandite simple) tout en limitant le risque finacier, elles permettent de faire appel à des capitaux extérieurs. C'est le type d'entreprise préféré de Bernard TAPIE puisqu'on garde le contrôle de la société même en cas d'apports financiers extérieurs.

Société de capitaux ici l'appel à des capitaux extérieurs ne pose pas de problèmes mais le contrôle de la structure dépend des apports financiers.

S.A. nécéssite 7 personnes et un capital de départ de 37000€.

S.A.R.L. nécessite 2 personnes et un capital initial de 7500€.

E.U.R.L. nécessite 1 personne avec un capital initial de 7500€.

Dans le cas d'une **S.A.**, une assemblée générale des actionnaires nomme un conseil d'admministration de 3 à 12 membres qui va nommer un PDG. Une autre possibilité est que l'assemblée générale des actionnaires nomme un conseil de surveillance de 3 à 12 membres qui proposera un directoire de 3 personnes qui devra être entériné par l'assemblée générale des actionnaires. Dans tous les cas, la minorité de blocage est de **33%**.

Dans une **S.A.R.L.**, les associés détiennent des parts sociales au pro rata des capitaux investis. Elle est dirigée par 1 gérant, les associés sont ceux qui investissent dans l'entreprise. La minorité de blocage est de **25%**.

3.2 Le secteur coopératif

Introduit en France par le sociologue Charles Fourier et en Angleterre par Richard Owen. Dans ce type d'organisation, une personne détient du pouvoir en fonction du nombre de personnes qu'elle représente : 1 personne = 1 voix. En pratique, les personnes ayant investi le plus seront toujours plus influentes.

Les domaines du secteur coopératif sont :
- L'agriculture
- La distribution
- L'indstrie
- Les banques et assurances (mutuelles)

3.3 Le secteur public

Historiquement, la création de l'office des poudres sous Colbert au XVIIe siècle est le premier exemple d'entreprise nationalisée. L'émergence de cette tendance arrive entre 1870 et 1880 et la création de l'ancêtre de la SNCF : la société générale des chemins de fer, ainsi que la société des téléphones et télégraphes.

En 1936, sous le Front Populaire on a Air France et le setceur de l'armement.
En 1945, BNP, la Société Générale, EDF, GDF, Renault.
Entre 1960 et 1975 ces entreprises s'agrandissent par rachats.
En 1981 sous Miterrand, Rhône-Poulenc et Saint-Gobain sons nationalisées.

A partir de 1985, la tendance s'inverse et la privatisation augmente jusqu'à l'heure actuelle.

Conclusion

Cette classification selon plusieurs critères permet de créer et d'isoler de l'agrégat d'entreprises des sous-catégories homogènes.